

De Ginette et Henri PENIGUEL

← Répondre ▾ → Transférer ▾ 📁 Archiver 🔥 Indésirable 🗑️ Supprimer

Sujet **[INTERNET] Société Eolienne de Jans 44**

01/11/2021 18:09

Pour Moi <pref-eolien@loire-atlantique.gouv.fr> ⭐

Étiquettes **Important**

Autres actions ▾

Monsieur Le Préfet,

Par ce mail nous souhaitons attirer votre attention sur la création d'un énième parc éolien dans le nord du département de la Loire Atlantique.

Au nom de la transition énergétique ces parcs éoliens fleurissent un peu partout sur le territoire du nord nord-est du département, à ce jour environ 45 parcs réalisés ou en projet! Nous sommes prêts à accompagner la transition écologique toutefois cette multiplication des parcs éoliens dans ce secteur géographique nous interroge. Cette transition se doit d'être plus harmonieuse et équilibrée à l'échelle de notre territoire et prendre en compte les particularités géographiques.

Autre point qui nous questionne avec le projet du parc éolien de Jans, c'est la situation géographique de ce site. En effet, cette zone est particulièrement humide et la situation hydrogéologique en fait un site délicat au même titre que celui des 4 Seigneurs situé à Puceul-Nozay. Ce dernier est aujourd'hui remis en question avec des nuisances expliquées par deux facteurs; la situation hydrogéologique et les courants électriques vagabonds. Il est essentiel de tirer les conséquences de ce parc éolien pour ne pas reproduire les mêmes erreurs et mêmes nuisances pour les riverains.

Dernier point que nous souhaitons soulever dans le cadre du parc éolien de Jans, un point qui nous semble essentiel pour conserver une planète habitable! Comment maîtriser l'impact de tel projet sur la population locale?

Le câble sensé collecter l'électricité du parc éolien passerait au cœur du village de Quillevrant, à 3 mètres des habitations! Cela nous semble difficilement imaginable.

Comment garantir qu'il n'y aura aucun impact sur les riverains?

Comment garantir qu'il n'y aura aucune fuite électrique connaissant la situation hydrogéologique du terrain?

Plein de questions se posent et nous amènent à vous écrire pour la première fois.

Recevez, Monsieur le Préfet nos sincères salutations.

M. Mme PENIGUEL Henri